

Résolu: D'autoriser le paiement dudit compte, à même le fonds contingent du Greffier de la Cité.

7.—L'Inspecteur des Bâtiments se présente devant le Bureau conformément à une demande qui lui en avait été faite, au sujet de ses heures de Bureau.

L'Inspecteur des Bâtiments explique que les applications pour permis de construction sont reçues à son Bureau, tous les jours, de 9 heures à 5 heures, et l'émission des permis se fait tous les jours, de 10 heures à 12 heures a.m.

Adjournement.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

Compte rendu de l'assemblée du 5 juillet 1911, P.M.

Les mêmes présents.

1.—Soumis un rapport du contremaître de la Division Ouest, M. J. Scanlan, déclarant que le pavage de la rue St-Antoine, entre les rues Windsor et Guy, n'est pas en plus mauvais état que le reste de ladite rue.

Résolu: De déposer ledit rapport avec le dossier concernant le pavage de la rue St-Antoine.

2.—Conformément à l'invitation qui leur avait été faite par le Bureau des Commissaires, les Ingénieurs nommés pour faire partie de la Commission des Conduits souterrains se présentent devant le Bureau, pour discuter sur les préliminaires.

Ces messieurs sont priés de faire connaître au Bureau ce dont ils pourront avoir besoin, en fait de personnel, bureaux, etc.

3.—Résolu: Qu'une lettre circulaire soit adressée aux chefs de tous les départements de travaux publics, les priant de produire chaque lundi un rapport sur tous les travaux en cours d'exécution, avec détail pour chaque rue et sur le nombre de verges de travaux faits chaque jour, par la Ville et les Contracteurs, ainsi que le nombre de verges de travaux faits durant la semaine.

4.—Soumise une requête de la Compagnie Hassam Paving, pour l'obtention d'un bref d'injonction contre la Cité.

Résolu: De transmettre ladite requête au Département en Loi, avec prière à l'Avocat de la Cité de s'entendre avec l'Avocat Consultant et autres avocats du Département et faire rapport au Bureau le plus tôt possible, en vue de la défense des intérêts de la Cité dans la cause ci-dessus.

5.—Il est Résolu: De prier l'Ingénieur Consultant et l'Inspecteur de la Cité de soumettre au Bureau, après chaque inspection qu'ils sont engagés de faire actuellement en compagnie des Commissaires, un détail des notes qu'ils ont prises, afin que le Bureau des Commissaires puisse inscrire lesdites notes dans ses minutes.

6.—Le Chef de Police se présente devant le Bureau, au sujet des arrestations d'ivrognes sur la rue le soir, après la fermeture des buvettes, et de ceux qui sont obligés de comparaître devant la Cour du Recorder.

Le Chef de Police déclare que la loi n'a jamais été changée à ce sujet, mais que les heures seulement ont été changées, c'est-à-dire, que ce qui se faisait, avant l'adoption de la nouvelle loi de fermeture, après minuit tous les jours de la semaine, se fait maintenant après onze heures du soir, tous les soirs de la semaine, excepté le samedi où les buvettes sont fermées à 7 heures du soir, et que tous ceux qui sont arrêtés en état d'ivresse après ces heures sont obligés de comparaître devant la Cour du Recorder.

Le Chef de Police est prié de faire un rapport par écrit à ce sujet.

7.—Le Chef de Police recommande, et il est

Résolu: D'approuver les nominations suivantes:

Ex-constable Paquette, pour porter le No 525.

Charles Bourgeois, pour porter le No 526.

Amédée Vézina, pour porter le No 527.

Albert Gareau, pour porter le No 528.

Joseph Lemieux, pour porter le No 529.

Ex-constable Guérin, pour remplacer Cayouette, démissionnaire.

Ex-constable Charland, pour remplacer Marchand, démissionnaire.

Eustrapios Pofantes, à la place de Charron qui ne s'est pas présenté.

Resolved: To authorize the payment of said account out of the amount voted to the City Clerk for contingencies.

7.—The Building Inspector, in compliance with the request made to him, appeared before the Board in connection with his office hours.

He stated that applications for building permits were received at his office daily, from 9 a.m. to 5 p.m., and that permits were issued every day from 10 a.m. to noon.

Adjourned.

L. N. SENECAI,
Secretary.

Report of meeting held on the 5th July 1911. P.M.

Present: The same members as above.

1.—Submitted a report from Mr. J. Scanlan, foreman of the Western Division, stating that the pavement of St-Antoine Street, between Windsor and Guy Streets, is not in a worse condition than in other parts of said street.

Resolved: That said report be filed of record with the other documents concerning the pavement of St-Antoine Street.

2.—In compliance with the invitation made to them by the Board of Commissioners, the engineers appointed as members of the Commission on Underground Conduits appeared before the Board to discuss the preliminaries of the work entrusted to them.

These gentlemen were requested to make a report to the Board as to the staff, the offices, etc., they will require.

3.—Resolved: That a circular be sent to the heads of all the departments of Public Works, requesting them to submit, every Monday, a report on all the works under way, with details for each street, and on the number of yards of work done each day by the City and the Contractors as well as on the number of yards of work performed during the week.

4.—Submitted a petition from the Hassam Paving Co., for the issuing of a writ of injunction against the City.

Resolved: To refer said petition to the Law Department and to request the City Attorney to confer with the Consulting Attorney and the other barristers of the Department, with a view of protecting the City's interests in the above case, and report to the Board as soon as possible.

5.—Resolved: That the Consulting Engineer and the City Surveyor be requested to submit to the Board, after each inspection made by them in company with the Commissioners, a synopsis of the notes taken by them in order that the said notes may be entered in the Minutes of the Board of Commissioners.

6.—The Chief of Police appeared before the Board enant the arrest of intoxicated persons on the streets, at night, after the saloons are closed, and the arraignment of such persons before the Recorder's Court.

The Chief of Police stated that the law has never been amended in that respect but that the hours only have been changed, that is to say, that what the police used to do, previous to the adoption of the new closing law, after midnight every day, is now done after 11 p.m., every evening, except on Saturday, when saloons are closed at 7 p.m., and that all those who are arrested in a state of intoxication after such hours are arraigned before the Recorder's Court.

The Chief of Police was requested to make a report in writing on this subject.

7.—On the recommendation of the Chief of Police, the following appointments were approved:

Ex-constable Paquette, to bear No 525.

Chas. Bourgeois, to bear No. 526.

Amédée Vézina, to bear No. 527.

Albert Gareau, to bear No. 528.

Joseph Lemieux, to bear No. 529.

Ex-constable Guerin, "vice" Cayouette, who has resigned.

Ex-Constable Charland, "vice" Marchand, who has resigned.

Eustrapios Pofantes, "vice" Charron, who did not report.